

RAPPORT DE LA 46^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC

Mission de l'ITC :

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Mai 2012

Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international

Quarante-sixième session

Genève, 21 et 22 mai 2012

© **Centre du commerce international 2012**

ITC/AG(XLVI)/248

Table des matières

SESSION D'OUVERTURE.....	1
DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCÉ PAR S.E. M. FRANCISCO PÍREZ GORDILLO, PRÉSIDENT DE LA 46 ^{ÈME} SESSION	1
DÉCLARATION DE M. PASCAL LAMY, DIRECTEUR GÉNÉRAL, OMC	2
DÉCLARATION DU DR SUPACHAI PANITCHPAKDI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, CNUCED.....	3
DÉCLARATION DE MME PATRICIA FRANCIS, DIRECTRICE EXÉCUTIVE, ITC.....	4
PRÉSENTATION DES DONNÉES FINANCIÈRES MISES À JOUR.....	5
PLAN STRATÉGIQUE DE L'ITC POUR 2012–2015 ET CADRE LOGIQUE D'ENTREPRISE	6
PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE PROGRAMME CONSOLIDÉ	7
DISCUSSION GÉNÉRALE	8
RÉPONSES DE LA DIRECTION DE L'ITC	9
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES.....	10

Compte-rendu de la 46^{ème} session du Groupe consultatif commun de l'ITC

Genève, les 21 et 22 mai 2012

Session d'ouverture

1. S.E. M. Hisham M. Badr, Ambassadeur de l'Égypte et Président de la 45^{ème} session du Groupe consultatif commun (GCC), a déclaré ouverte la 46^{ème} session.
2. M. l'Ambassadeur Badr a indiqué que depuis la dernière réunion du GCC, l'ITC avait continué à s'acquitter de ses responsabilités en fonction des priorités définies dans le Plan stratégique 2010–2013, dans le Document de programme consolidé 2012-2013 et dans les Plans opérationnels pour 2011 et 2012.
3. S'exprimant en qualité d'Ambassadeur de l'Égypte, M. l'Ambassadeur Badr a remercié l'ITC d'avoir apporté une réponse rapide pour lutter contre le taux de chômage élevé, sous la forme d'une assistance technique liée au commerce dans le contexte du « Printemps arabe ». Il a également remercié les donateurs qui ont contribué au projet SEED par le biais du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC.
4. Concluant ses propos liminaires, M. l'Ambassadeur Badr a invité le Président entrant, Son Excellence M. Francisco Pérez Gordillo d'Uruguay, à prendre sa place en qualité de président de la 46^{ème} réunion du GCC.

Discours d'ouverture prononcé par S.E. M. Francisco Pérez Gordillo, Président de la 46^{ème} session

5. Dans son discours d'ouverture, M. l'Ambassadeur Pérez Gordillo a remercié M. Pascal Lamy, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce d'avoir accueilli le 46^{ème} GCC au siège de l'OMC. Il a ensuite souhaité la bienvenue au Dr Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
6. Il a exprimé son souhait qu'en cette période de turbulences économiques, la communauté internationale apporte son soutien à l'ITC, afin que l'agence puisse continuer à remplir son importante mission d'aide au commerce. Il a ajouté que, bien que le chemin du développement soit semé d'embûches, l'action collective pouvait répondre efficacement aux besoins des moins favorisés.
7. M. l'Ambassadeur Pérez Gordillo a affirmé, comme le soutient l'ITC, que la coopération en faveur du développement du commerce interrégional permettait de créer et de saisir de nouvelles opportunités. Le commerce interrégional ne représente que 20% des exportations en Amérique latine, ce qui correspond à moins de la moitié du taux observé en Asie.
8. L'ITC a un rôle important à jouer auprès des PMA, en les aidant à relever les défis importants auxquels ils doivent faire face pour améliorer la transparence et l'intelligence commerciale, renforcer les capacités des entreprises exportatrices et des institutions d'appui au commerce, ou encore mettre en place des politiques commerciales qui contribuent au développement des exportations, plutôt que de les entraver. Dans le même temps, l'ITC apporte son soutien aux pays à revenus moyens. Il serait impossible de mener cette mission à bien sans les contributions volontaires des pays donateurs et des donateurs multilatéraux qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale de l'ITC.
9. M. l'Ambassadeur Pérez Gordillo a souligné que l'objectif principal de la réunion était de discuter des programmes de l'ITC sur la base du Rapport annuel 2011, et d'adopter le Plan stratégique

pour 2012–2015 ainsi que le nouveau Cadre logique d'entreprise qui donnent le ton des futures orientations de l'agence.

Déclaration de M. Pascal Lamy, Directeur général, OMC

10. M. Lamy a axé son intervention sur le rôle clé qu'il prévoit pour l'ITC ces prochaines années. L'ITC a atteint un nouveau niveau de maturité. Décrivant les liens entre l'agence et ses organisations parentes, il a utilisé une métaphore indiquant que l'ITC n'était plus leur enfant, mais un membre de leur fratrie.
11. Le renforcement des capacités commerciales demeure le principal levier de l'aide au développement par le commerce. M. Lamy a identifié quatre priorités pour l'ITC : la facilitation des échanges commerciaux, l'aide pour le commerce et aux chaînes de valeur au niveau global et régional, les problèmes des PMA et l'intégration régionale.
12. D'après une étude récente, la mise en œuvre de l'Accord de facilitation des échanges de l'OMC permettrait de diviser par deux les coûts des échanges commerciaux, qui comptent actuellement pour 10% de leur valeur au niveau mondial. Plus le pays et les acteurs commerciaux sont petits, plus le handicap est grand. Si l'on s'en tient au Rapport sur le commerce mondial 2012 relatif aux barrières non-tarifaires, on observe que l'ITC a un rôle majeur à jouer pour aider les PMA à mieux comprendre et à mieux résoudre la question des barrières non seulement tarifaires mais également non-tarifaires, qui sont les obstacles au commerce le plus souvent identifiés.
13. Passant à la seconde priorité, M. Lamy a souligné que les pays en développement comprennent de plus en plus qu'ils peuvent utiliser les chaînes d'approvisionnement pour remonter la chaîne de valeur, contribuant ainsi à la croissance et à la création d'emplois. L'Afrique a un potentiel immense et il en va de même pour les pays les moins développés d'Amérique centrale, de la région Pacifique et des Caraïbes. L'avantage comparatif de l'ITC peut aider les PME à libérer le potentiel économique des chaînes de valeur en se diversifiant et en se spécialisant dans les secteurs où elles peuvent développer un avantage comparatif ou une niche. M. Lamy a demandé à l'ITC de continuer à collaborer étroitement avec l'OMC en vue de la préparation du quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce 2013, qui traitera plus particulièrement des chaînes de valeur mondiales et du secteur privé.
14. M. Lamy a ajouté que lors de la huitième Conférence ministérielle de l'OMC, toute une série de décisions avaient été adoptées pour aider les PMA à s'intégrer davantage dans le système commercial multilatéral. Il a également indiqué que l'ITC devait travailler en priorité dans trois domaines particuliers. En premier lieu, le soutien à l'accession des PMA à l'OMC. Les programmes de renforcement des capacités, tels celui mené par l'ITC en Éthiopie, doivent s'intensifier. En second lieu, l'ITC peut aider les PMA à tirer profit de la souplesse offerte par les exemptions de services. Troisièmement, la participation de l'ITC à la mise sur pied des projets CIR de catégorie 2 doit être une priorité pour les deux années à venir.
15. M. Lamy a insisté sur le fait que l'intégration régionale ne remplissait pas encore pleinement son rôle de catalyseur pour la diversification. Le manque d'intégration des économies d'Afrique, d'Asie du sud-est, du Moyen-Orient, des Caraïbes, du Pacifique et d'Amérique centrale a pour conséquence, entre autres, la faible participation des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales. Par ailleurs, l'existence de marchés très fragmentés, de coûts de transaction élevés et de systèmes réglementaires complexes ne favorisent pas l'intégration recherchée.
16. M. Lamy a toutefois noté que les signes de soutien politique en faveur d'une approche plus ciblée de l'intégration régionale étaient de plus en plus visibles. Il a cité en exemple le travail engagé dans les Caraïbes sur la stratégie régionale d'Aide pour le commerce et la récente décision de l'Union africaine touchant l'intensification du commerce intra-africain. L'ITC a un rôle crucial à jouer, aux côtés d'autres partenaires du développement, pour aider les pays d'Afrique à identifier les barrières qui nuisent au renforcement de l'intégration régionale, mais aussi pour proposer des solutions politiques qui permettront de surmonter ces obstacles.

17. Enfin, le Directeur général s'est intéressé à deux questions transversales : les femmes et le commerce, d'une part, et la gestion axée sur les résultats (GAR), d'autre part. L'inclusion des femmes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales, la mise en œuvre de procédures effectives de facilitation des échanges en vue de développer le commerce pratiqué par les femmes, spécialement dans le secteur informel, et les nouvelles opportunités générées par l'intégration régionale pour améliorer le niveau de vie des femmes doivent demeurer des priorités. Grâce à son vaste réseau, l'ITC, est en mesure de produire des analyses basées sur des données fiables qui fourniront une excellente valeur ajoutée dans ce domaine.
18. Au sujet de la GAR, M. Lamy a souligné la nécessité constante pour l'ITC d'afficher un bon « rapport qualité-prix ». Dans le contexte de crise que nous connaissons, il est indispensable de rendre compte des résultats et de l'impact de l'activité. L'évaluation à mi-parcours de l'ITC a mis en lumière ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré. Ces informations sont utiles pour construire un dialogue fructueux entre les donateurs et les partenaires, afin de concevoir les projets d'avenir et d'assurer leur financement.

Déclaration du Dr Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général, CNUCED

19. Le Dr Supachai a consacré ses premières observations à la nécessité, en ces temps difficiles, tant pour les pays en développement que pour les pays développés, de renouveler leurs méthodes de réflexion. La CNUCED XIII a reconnu que tous les pays risquaient d'essuyer des revers sociaux, politiques et économiques au lendemain de chocs financiers. Le secteur financier devrait soutenir l'économie réelle afin de produire une croissance durable et solidaire et de favoriser le développement.
20. Le Dr Supachai s'est dit très satisfait du niveau de priorité 4 obtenu pour le Plan stratégique de l'ITC. Cela démontre que la mise en œuvre généralisée des principes du développement solidaire et durable est désormais une priorité. Il a fait observer que la croissance des exportations n'était pas une fin en soi, et qu'elle ne se traduisait pas automatiquement par un développement accru.
21. Il a indiqué que quatre des thèmes soulevés lors de la CNUCED XIII deviendront des questions récurrentes dans les années à venir, à savoir :
 - **Le forum mondial pour l'investissement** : Le Dr Supachai a noté que même les fonds souverains étaient désormais impliqués. La CNUCED a demandé à ce qu'une partie de ces fonds soient investis dans les PMA.
 - **Le forum mondial pour les services** : La réunion de Doha a permis à un nouveau groupe de pays de renforcer le rôle du secteur des services dans la mise en place de politiques pour le développement.
 - **Les femmes et le développement** : Le Dr Supachai s'est dit ravi de constater que l'ITC considérait l'intelligence commerciale comme une priorité cruciale pour les femmes d'affaires.
 - **L'innovation et le développement** : Ce domaine est à renforcer sans relâche par les gouvernements, afin de maintenir la technologie et l'innovation au cœur des stratégies de développement.
22. Le Dr Supachai a insisté sur la nécessité de développer la recherche sur les partenariats public-privé, afin de recenser les bonnes pratiques et les techniques de mise en réseau, en vue d'intégrer les producteurs locaux à la chaîne d'approvisionnement mondiale.
23. Il a également évoqué un autre sujet important: la mise en application des engagements des PMA, à savoir le *Plan d'action d'Istanbul de la CNU PMA-IV*. Il a déclaré qu'il fallait rappeler les PMA à leur engagement d'accéder, à maturité, à un niveau de développement plus avancé, et qu'en 2020, la moitié des PMA au moins devraient être en mesure de satisfaire à ces critères.
24. Le Secrétaire général a souligné que l'ITC et la CNUCED devaient continuer à collaborer dans plusieurs domaines :

- La promotion de la transparence et la mise en lumière des obstacles au commerce ;
 - L'Institut virtuel de la CNUCED ;
 - Le rôle actif tenu par l'ITC dans le renforcement du programme Empretec de la CNUCED ;
 - La contribution de l'ITC à une publication future de la CNUCED consacrée à la responsabilité sociale des entreprises dans les chaînes de valeur.
25. La CNUCED soutient entièrement les nouveaux Plan stratégique et Cadre logique d'entreprise de l'ITC. Elle encourage l'ITC dans ses efforts pour mettre en place des indicateurs permettant de mesurer, non seulement les résultats, mais aussi les effets à long terme eu égard aux objectifs de développement. Il a également mis l'accent sur la nécessité de poursuivre l'intégration de la gestion axée sur les résultats dans toutes les activités de l'agence.
26. Le Secrétaire général a demandé instamment aux donateurs d'apporter leur soutien à l'ITC afin que l'organisation puisse continuer à développer des projets de grande envergure.

Déclaration de Mme Patricia Francis, Directrice exécutive, ITC

27. Mme Francis a fait remarquer que les taux de croissance impressionnants n'avaient pas permis d'éradiquer la famine et la malnutrition. Cette conjoncture volatile montre clairement la nécessité pour les pays en développement de trouver des opportunités de croissance dans les régions du sud.
28. Mme Francis a ensuite parlé de l'intérêt pour l'ITC de développer des partenariats. Elle a indiqué que l'ITC avait ouvert un bureau régional au Mexique afin d'étendre sa zone d'activité.
29. Mme Francis a rappelé qu'au cours des années précédentes, le GCC avait demandé à l'ITC d'orienter ses travaux en priorité vers les pays vulnérables: les PMA, les PDSL, les PIED, et l'Afrique subsaharienne. Elle a indiqué que les financements destinés à ces pays au cours des deux dernières années avaient crû plus vite que la moyenne, de sorte qu'ils représentaient aujourd'hui 55% de l'enveloppe globale allouée à l'ensemble des projets et 78% des montants alloués à des projets spécifiques aux pays et aux régions. Ces chiffres sont en augmentation de 6% par rapport à 2009.
30. Elle a affirmé que le déploiement de la gestion axée sur les résultats dans toute l'agence figurait également parmi les priorités en 2011, et demeurerait une priorité cette année. La Directrice exécutive a demandé aux pays membres de continuer à soutenir les efforts déployés par l'ITC pour intégrer la GAR dans la culture de l'organisation.
31. Elle a ajouté que le Cadre logique d'entreprise faisait partie intégrante du nouveau Plan stratégique, et qu'elle espérait que ce document serait approuvé pendant la réunion, afin que l'ITC puisse finaliser le processus d'adoption engagé auprès du Bureau des Nations Unies à New York.
32. Passant au Rapport annuel 2011, Mme Francis a souligné que les études de cas approfondies démontraient la capacité de l'ITC à innover et que l'agence continuerait à développer des solutions novatrices.
33. Mme Francis a insisté sur le fait que l'application généralisée des principes du développement solidaire et durable était restée une priorité pour l'ITC en 2011 et que le programme Les femmes et le commerce agissait comme un catalyseur générant de nouvelles possibilités pour les femmes exportatrices dans les pays en développement.
34. Elle a indiqué que l'année dernière, l'ITC avait mis au point une stratégie sur dix ans pour atteindre l'objectif de la Plateforme mondiale d'actions pour l'approvisionnement auprès des fournisseurs et prestataires femmes. Le montant annuel des dépenses d'approvisionnement des entreprises membres est supérieur à \$700 milliards, et la plateforme s'appuie sur un réseau de plus de 50,000 entreprises prestataires gérées par des femmes.

35. L'ITC a aussi été reconnu pour son rôle de pionnier dans l'exploration du secteur de la mode éthique, secteur à forte croissance. Ce programme exemplaire fera l'objet d'une présentation lors de la conférence Rio+20 le mois prochain.
36. Le développement de l'économie verte offre d'immenses opportunités pour les PME exportatrices des pays en développement.
37. Enfin, au cours des deux dernières années, l'ITC a développé, avec l'aide de 6 pays pilotes, un système d'évaluation comparative des OPC. Les résultats et le futur programme seront présentés au GCC en fin de réunion.
38. En 2011, l'ITC a dépassé son objectif de \$44 millions en prestations, atteignant \$47,8 millions alors que les grands projets connaissent leur plus haut niveau d'activité. Mme Francis a précisé que cette augmentation était due principalement aux grands programmes, dont EnACT, PACCIA II, AAACP et NTF I.
39. L'ITC a adopté une approche plus conservatrice pour 2012, tout en se concentrant sur la qualité et la planification pour la prochaine génération de projets. Pour atteindre le niveau de prestations de la période biennale précédente en 2012–2013, l'ITC a besoin d'un soutien financier d'au moins \$14 millions pour cette année et l'année prochaine pour être à même de renouveler le financement des grands projets.
40. À terme, l'agence devra lever \$50 millions ou plus par an pour rester au niveau des prestations de l'année dernière, voire le dépasser. L'ITC met actuellement en place une stratégie de levée de fonds pour attirer de nouveaux pays donateurs, ainsi que les grandes fondations et les multinationales.
41. Dans le même temps, l'ITC renforce ses capacités en modernisant son système de gestion financière par l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) à l'horizon janvier 2014. En y associant les travaux relatifs à la GAR, l'ITC sera en mesure de produire des rapports de gestion améliorés, en appui de son processus de prise de décision.
42. La réalisation de ces objectifs mobilise de nombreuses ressources. La Directrice exécutive a ainsi appelé au soutien continu du processus de réforme budgétaire de l'ITC et a demandé aux États membres de continuer à soutenir les postes financés par le budget régulier pour les deux années à venir, dont les postes pour l'évaluation des programmes et pour la communication.

Présentation des données financières mises à jour

Par Mme Eva K. Murray, Directrice de la Division d'appui aux programmes, ITC

43. Mme Murray a illustré l'évolution des ressources financières de l'ITC au cours des 5 dernières périodes biennales, soit de 2004-2005 à ce jour. Au cours de la période les ressources totales sont passées de 124,2 millions à \$168,4 millions, et il est prévu qu'elles atteignent \$177,7 millions d'ici décembre 2013.
44. Au cours de ces 5 périodes biennales, le budget ordinaire est passé de \$51,8 millions à \$72,5 millions et les financements extrabudgétaires ont bondi de \$72,3 millions à \$95,9 millions. Mme Murray a expliqué que pour la période 2010–2011, la moitié environ (46%) des dépenses de l'ITC avait été financée dans le cadre du budget ordinaire et que l'autre moitié (54%) l'avait été par des contributions extrabudgétaires.
45. La directrice de la Division d'appui aux programmes a précisé que les dépenses totales pour la période 2010–2011 avaient atteint \$158,3 millions, dont \$72,1 millions couverts par le budget ordinaire et \$86,2 millions par les financements extrabudgétaires.
46. Mme Murray a expliqué que le budget ordinaire servait à financer la gestion et la mise en œuvre de programmes à grande échelle, ainsi que l'administration et les infrastructures physiques de l'ITC. Près de 80% des ressources budgétaires ordinaires ont servi à couvrir les dépenses de personnel.

L'appropriation du budget ordinaire prévu pour 2012 portera sur \$40,9 millions. A la fin avril, l'ITC aura perçu un revenu sur son budget ordinaire de \$13,9 millions et aura dépensé \$13,4 millions, soit 96% du budget.

47. Pour ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, Mme Murray a ajouté que sur les \$17,4 millions disponibles dans le Premier compte, \$4,9 millions avaient été dépensés au 30 avril 2012. Elle a indiqué que les fonds du Deuxième compte étaient couverts par des accords bilatéraux et des fonds d'affectation multilatéraux, tels le Cadre intégré renforcé ou le Fonds des Objectifs du millénaire pour le développement (fonds de roulement et fonds pour associés experts).
48. Elle a précisé que l'utilisation de ces fonds était définie par des accords signés portant sur des projets spécifiques et sur plusieurs années, et que sur les \$28 millions à disposition, \$12,5 millions avaient été dépensés au 30 avril 2012, le solde devant être utilisé pour couvrir les dépenses de l'année et au-delà.
49. Mme Murray a indiqué que l'ITC prévoyait une diminution des prestations d'aide technique liée au commerce au cours de cette période biennale, alors que le portefeuille des grands projets arrivait à terme et que démarrait la phase d'évaluation des besoins et le développement de la nouvelle génération de projets. Elle a ajouté que l'ITC prévoyait de dépenser environ \$41 millions en assistance technique cette année.
50. Mme Murray a ensuite traité de la Réserve opérationnelle, indiquant que des progrès avaient été accomplis depuis 2007 pour se rapprocher des 15% du Fonds d'affectation spéciale prévus par les statuts (\$6,4 millions en 2012). Bien que les données de 2011 indiquaient un niveau de réserve opérationnelle d'à peine 10% (\$4,26 millions), l'ITC poursuivait ses efforts pour atteindre le niveau statutaire.
51. En conclusion, Mme Murray a affirmé que l'ITC s'engageait à mettre en œuvre IPSAS à partir de janvier 2014 et que ces normes comptables permettraient un meilleur « reporting » sur le coût des projets. Les commissaires aux comptes externes ont mis l'accent sur la nécessité d'une préparation approfondie, et le soutien continu des donateurs en la matière est très apprécié.
52. Enfin, Mme Murray a témoigné sa reconnaissance pour le renouvellement du financement des deux postes sur le budget ordinaire (évaluation comparative et communication) pour la période en cours, et souhaité que ce soutien soit renouvelé pour les deux prochaines années.

Plan stratégique de l'ITC pour 2012–2015 et Cadre logique d'entreprise

Par M. Jean-Marie Paugam, Directeur exécutif adjoint, ITC

53. M. Paugam a commencé par expliquer que le nouveau Cadre logique d'entreprise pour la période 2014–2015 avait été développé suite à des consultations externes et internes menées auprès des clients de l'ITC, de la direction et du personnel, et intégrait les conclusions de la Conférence PMA-IV à Istanbul, du troisième Examen global de l'Aide pour le commerce organisé à l'OMC en 2001, de la Conférence de Busan sur l'efficacité de l'aide, de la huitième Conférence ministérielle de l'OMC, et de la conférence CNUCED XIII.
54. Le processus a abouti à l'élaboration du Plan stratégique de l'ITC pour 2012–2015, document intégré pour lequel l'ITC sollicitait l'approbation officielle du GCC après avoir reçu le soutien de ses organisations parentes, du Secrétariat de l'ONU et de diverses parties-prenantes.
55. M. Paugam a mis l'accent sur quatre caractéristiques principales du Cadre logique d'entreprise, dont chacune reflète une nouvelle ambition pour l'ITC :
 - Le nouveau Cadre logique est basé sur les acquis du cadre précédent, à savoir : les trois segments clients et les cinq secteurs d'activité de l'ITC, l'importance accordée aux biens publics mondiaux, la priorité aux grands projets, et la mise en œuvre généralisée de la GAR. Paugam a également souligné que le nouveau Cadre logique engageait l'organisation sur la

voie d'une politique ambitieuse visant à répondre aux attentes les plus élevées de ses parties-prenantes et à la mise en œuvre progressive de la GAR.

- Le Cadre logique intègre les «parties manquantes» des activités de l'ITC relatives à l'intelligence commerciale, activités situées pour l'essentiel «en amont» des interventions de l'agence.
 - M. Paugam a annoncé la mise en œuvre par l'organisation de mécanismes visant à mesurer l'impact socio-économique des activités qui se traduiront par les deux changements suivants :
 - Le Cadre logique permettra de clarifier les séquences de la «chaîne de valeur» de l'ITC selon une logique « d'amont » en « aval ».
 - Il permettra le passage progressif de l'évaluation des résultats à une mesure de l'impact de l'activité de l'organisation selon trois types d'indicateurs: économiques (liés aux exportations), sociaux (reflétant la création d'emploi et de revenus) et environnementaux (reflétant l'amélioration de la performance environnementale liée aux exportations).
 - Le Cadre logique intègre la dimension genre avec l'ambition d'en diffuser largement les principes dans toutes les activités de l'organisation et l'engagement, à terme, de les appliquer dans l'évaluation et la mesure de quatre objectifs stratégiques sur huit.
56. Le Directeur exécutif adjoint a indiqué que la feuille de route comprenait le calendrier de mise en œuvre suivant :
- Une phase préparatoire (2012–2013) qui jetterait les bases statistiques et méthodologiques permettant d'orienter les interventions de l'ITC vers l'impact socio-économique, d'affiner les indicateurs et les outils de vérification, d'intégrer les produits et services (« protocoles ») dans une chaîne de valeur cohérente, et de faire en sorte que l'appropriation des projets par les bénéficiaires soit prise en compte dès leur conception et dans la mise en œuvre.
 - Une première phase de réalisation (2014–2015), pendant laquelle l'ITC rendra compte de la mise en œuvre des trois premiers objectifs stratégiques de l'organisation et commencera à recueillir les données de base pour développer les indicateurs d'impact.
 - Une seconde phase de réalisation (après 2015), date à partir de laquelle l'ITC rendra compte de la mise en œuvre des quatre objectifs, y compris pour la mesure d'impact.

Présentation du Document de programme consolidé

Par M. Friedrich von Kirchbach, Directeur, Division des programmes pays, ITC

57. M. von Kirchbach a expliqué que le DPC offre un aperçu des programmes et informe les donateurs sur les domaines pour lesquels l'ITC recherche des financements en vue de poursuivre son action.
58. Le DPC comporte des précisions utiles sur les objectifs stratégiques de l'ITC et les compétences techniques afférentes. Toute l'activité de l'ITC contribue à la réalisation des OMD et s'intègre au programme d'Aide pour le commerce. Certains projets ciblent des OMD spécifiques et le programme 2012 attribue \$20 millions à ces objectifs.
59. Le Directeur de la Division des programmes pays a donné un aperçu de la méthode adoptée pour les cinq régions et les processus de développement des projets. Il a noté que pour chacune de ces régions, l'ITC avait identifié des domaines d'impact clés où l'organisation est convaincue d'être en mesure de faire réellement la différence. Le DPC comprend des informations détaillées à ce sujet.
60. La deuxième partie de la présentation portait sur les cinq approches programmatiques de l'ITC et les projets en cours de développement, à savoir :
1. La transparence commerciale et les pratiques d'excellence en termes de développement du commerce

2. L'intégration généralisée du développement du commerce dans les agendas politiques nationaux
3. Le renforcement des organisations d'appui au commerce et de leurs réseaux
4. La création de revenus et d'emplois par secteurs
5. L'intégration régionale et le développement du commerce Sud-Sud

Discussion générale

61. Au total, 41 pays et une organisation internationale ont participé à la discussion générale.
62. Le GCC a félicité Mme Patricia Francis, le management et le personnel de l'ITC pour leur engagement et la qualité de leur travail. Les délégués se sont tous accordés sur la grande qualité des performances et des prestations de l'ITC en 2011.
63. Le GCC a félicité l'ITC pour **la transparence et la « redevabilité » accrues**, ainsi que pour la qualité générale de la communication et de la documentation fournie pendant le cycle stratégique (Plan stratégique, Document de programme consolidé, Plan opérationnel et Rapport annuel).
64. Les efforts déployés par l'ITC en matière de transparence et de communication ont été reconnus comme faisant partie intégrante de sa contribution à une meilleure gouvernance de l'organisation. Le financement de la fonction communication par le budget ordinaire a été recommandé.
65. De nombreuses délégations ont accueilli favorablement le Rapport annuel, y compris la vue d'ensemble du budget par région. L'augmentation des prestations d'assistance technique en 2011 a été largement reconnue, ainsi que la plus forte concentration sur le développement sectoriel.
66. Le GCC a adopté le Plan stratégique pour 2012-2015 et le nouveau Cadre stratégique, en mettant l'accent sur la nécessité de soutenir les efforts de l'agence pour la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer l'impact socio-économique et de généraliser l'introduction de l'approche genre.
67. Les délégués ont apprécié le nouveau format du Document de programme consolidé et ont pris note de l'intention de la direction de continuer à l'adapter aux besoins opérationnels des bénéficiaires et des donateurs, y compris multilatéraux comme l'UE. Une délégation a préconisé que d'autres synergies soient développées avec les agences contribuant aux programmes pour que les investissements réalisés au sein de l'ITC aient un effet plus conséquent.
68. Les délégations ont apporté leur soutien aux efforts et à la détermination de l'ITC dans la mise en œuvre de la GAR dans l'ensemble de l'organisation. Ils se sont félicités en particulier à la conception d'une architecture de communication intégrée et automatisée au niveau interne.
69. Plusieurs délégations ont indiqué qu'il était nécessaire d'affecter des ressources issues du budget ordinaire à la GAR et à la fonction d'évaluation. Une délégation a demandé à ce que l'ITC fasse davantage appel à des évaluations indépendantes en s'appuyant sur la politique d'évaluation de 2008.
70. Les échanges de vue avec les participants ont confirmé l'**importance stratégique des grands programmes** pour assurer la pérennité de la stratégie de l'ITC et assurer un impact économique et social durable. De nombreuses voix se sont levées pour appeler les donateurs à renouveler leur soutien pour la régénération des grands projets de l'ITC.
71. Il a été recommandé d'explorer les possibilités d'un financement à donateurs multiples pour les grands programmes et de continuer à créer des partenariats, notamment les partenariats public-privé, pour accroître le volume et l'impact des prestations.
72. Le GCC a encouragé l'ITC à amplifier ses efforts pour lever des fonds pour la mise en œuvre du Plan stratégique en mettant l'accent sur le financement d'une nouvelle génération de grands programmes.

73. Les délégués ont été unanimes à encourager l'ITC à poursuivre le **renforcement des capacités du secteur privé**, en vue d'intégrer les PME dans les chaînes de valeur mondiales dans les PMA, les PDSL, les PIED, et les économies les plus vulnérables, notamment en Afrique subsaharienne.
74. De nombreux pays bénéficiaires ont exprimé leurs remerciements envers la communauté des donateurs pour leur soutien sans faille en ces temps économiques difficiles. Certaines délégations ont encouragé les donateurs à renouveler leur soutien aux pays affectés par le «Printemps arabe» et certaines ont demandé à ce que le programme EnACT soit poursuivi au-delà de 2013.
75. Deux délégations ont demandé un soutien plus important pour les économies en transition d'Asie centrale, deux autres ont sollicité un soutien pour les petites îles de la région Pacifique, et deux autres encore ont demandé davantage de soutien pour les économies les plus vulnérables d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris les PEID et les PDSL.
76. Les délégations ont soutenu les efforts de l'ITC visant à promouvoir l'intégration régionale et le commerce interrégional, ainsi que l'attention particulière portée au développement de l'intelligence commerciale et aux mesures non-tarifaires dans les PMA. Elles ont également apporté leur soutien à l'initiative récente pour développer le commerce des services et à la progression du programme d'évaluation comparative des OPC, programme dont certaines ont estimé qu'il pourrait être financé par le budget ordinaire.
77. Les délégations ont également félicité l'ITC pour le soutien apporté à l'accession des PMA à l'OMC.
78. Les délégations ont exprimé leur souhait de voir l'ITC élargir ses activités dans le domaine de l'économie verte, et plus généralement, dans la promotion d'un modèle de développement solidaire et durable, ciblant la lutte contre la pauvreté, mais aussi l'autonomisation des femmes et des jeunes. De nombreuses délégations ont exprimé un soutien marqué au programme Les femmes et le commerce de l'ITC et ont souligné que l'intégration généralisée de la dimension genre dans les programmes de l'ITC était un projet extrêmement novateur.

Réponses de la direction de l'ITC

79. En réponse aux questions soulevées par la délégation néerlandaise sur le besoin de communiquer davantage sur les résultats et l'impact, ainsi que sur la nécessité de montrer le lien entre les exportations et les résultats, M. Paugam a fait remarquer que c'était précisément cette direction que l'ITC entendait emprunter et que tel était bien l'objectif du Cadre logique d'entreprise. Il a ajouté qu'il y avait certes des défis à relever en matière d'attribution et que l'ITC s'efforcera de résoudre les problèmes méthodologiques, sachant toutefois que les indicateurs signalaient souvent une corrélation plutôt qu'une stricte causalité.
80. En ce qui concerne la possibilité de communiquer sur l'impact socio-économique avant 2016, M. Paugam a indiqué que l'ITC avait l'intention d'élaborer des indicateurs efficaces dès que possible, mais qu'une distinction devait être faite entre les engagements et le « reporting » effectif. L'ITC doit rester prudent dans ses engagements envers l'ONU à New York et s'assurer d'avoir le temps d'élaborer une méthodologie claire et de réunir les données de base nécessaires.
81. En ce qui concerne la répartition des dépenses extrabudgétaires de l'ITC par objectif stratégique, Mme Victoria Browning a invité les membres à consulter la figure 2 en page 11 du Rapport annuel.
82. En réponse à la question de la délégation norvégienne sur la nécessité d'évaluations indépendantes plus nombreuses, elle a fait remarquer que depuis janvier 2012, l'unité de suivi et d'évaluation était renforcée et que le nombre des évaluations indépendantes des programmes de l'ITC serait plus important cette année. Elle a indiqué que la direction prendrait aussi en compte les évaluations lorsqu'elle planifierait les nouveaux projets, que l'ITC

comprenait la nécessité pour les donateurs de rendre des comptes aux électeurs et contribuables et améliorerait constamment le mode d'allocation des ressources.

83. En réponse à la question de la délégation néerlandaise sur l'usage qui serait fait du Document de programme consolidé, M. Paugam a précisé qu'il servirait de base à la nouvelle stratégie de levée de fonds visant à assurer la pérennité des grands projets. Il a également indiqué que l'évolution future du DPC refléterait les efforts entrepris pour développer les activités de recherche de fonds.
84. En réponse à la question de El Salvador sur les efforts qui doivent être faits pour une répartition équitable de l'Aide pour le commerce, M. Paugam a précisé que le bureau du Mexique a une vocation régionale sur laquelle l'ITC s'appuiera pour sensibiliser les donateurs sur la portée régionale des projets.
85. M. von Kirchbach a fait remarquer qu'au sein de sa stratégie régionale, l'ITC reconnaissait qu'il était nécessaire de s'assurer que l'expertise acquise dans les pays soit utilisée dans d'autres projets et que de nombreux experts locaux de l'ITC étaient sollicités pour d'autres projets, afin de constituer un véritable actif sud/sud.
86. Pour ce qui concerne la formation des formateurs, Mme Aicha Pouye a reconnu que l'ATLC pouvait n'avoir qu'un faible impact si les efforts consentis n'étaient pas suffisants. L'ITC ne crée pas seulement de l'expertise au niveau local, mais crée également un marché d'experts pour promouvoir le partage des connaissances. L'ITC met ces experts en contact avec les OPC pour s'assurer que le concept fonctionne vraiment et les OPC rendent compte à l'ITC de la façon dont elles utilisent cette expertise, ce qui permet de mesurer l'impact des interventions.
87. M. Aeroe a ajouté que l'ATLC devait faire partie intégrante des institutions avec lesquelles l'ITC travaille pour en assurer la pérennité. Il a ajouté qu'il y a de nombreuses organisations concurrentes et que l'ITC n'est qu'un partenaire parmi d'autres.
88. En réponse à un commentaire spécifique relatif aux États arabes, M. Aeroe a expliqué que l'ITC avait présenté à la CNUCED XIII, Doha, une analyse des actions à mener pour améliorer les échanges commerciaux entre les États arabes. Cette analyse avait montré que la suppression des MNT dans la région pouvait contribuer de façon significative à la création d'emploi.
89. En réponse aux demandes du Canada, reprises par le Danemark et l'Australie, l'ITC pourrait envisager de calculer le pourcentage des dépenses attribué à chaque domaine prioritaire du DPC. M. Paugam a précisé que l'ITC pouvait assurer le monitoring et le « reporting » plutôt que d'adopter une approche programmatique, en raison de la priorité accordée aux besoins exprimés par les pays partenaires. L'ITC serait disposée à assurer le monitoring des dépenses correspondant à chacune des fonctions et pourrait envisager d'intégrer une répartition par fonction dans les outils de développement et de gestion de projets actuellement en cours d'élaboration.

Contributions volontaires

90. Plusieurs pays donateurs ont annoncé leurs contributions volontaires pour 2012.

Allemagne	2 millions d'euros en 2012 pour le Fonds d'affectation spéciale de l'ITC Les objectifs généraux sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • T4SD • Communautés pauvres et commerce • Intégration régionale et EPA • Renforcement des IAC par le dialogue public-privé
Danemark	Période 2012–2013: 26 millions de DKr (comme précédemment)

	<p>Les objectifs généraux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TCCEP • Activités centrées sur les PMA - détails à préciser prochainement
Chine	Le pays continue à contribuer au Fonds d'affectation spéciale. Les détails sur le montant seront communiqués en temps utile
Canada	<p>Pour 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ITF WI : 950,000 \$Can, non affectés (comme précédemment) • PACCIA II : 3,96 millions \$Can (total pour PACCIA II : 19,8 millions \$Can) • EnACT : 1,83 million \$Can (total pour EnACT : 9,5 millions \$Can)
Australie	<p>Nouveau partenariat avec l'ITC</p> <p>3 millions de \$A pour le Fonds d'affectation spéciale de l'ITC</p> <p>Un accord formel sur la part des contributions non-allouées et allouées à des fins génériques doit encore être conclu</p> <p>La majeure partie de la somme sera dédiée à la région au Pacifique</p>
Norvège	<p>Pour le Fonds d'affectation spéciale de l'ITC en 2012: 12,3 millions de NKr</p> <p>Les ressources allouées à des fins génériques seront confirmées prochainement, conformément aux accords de 2010-2011</p>
Suisse	<p>\$2,8 millions pour 2012</p> <p>La contribution pour 2013 n'est pas encore arrêtée, mais elle sera probablement supérieure à \$3 millions</p> <p>Le pays a demandé plus de visibilité et de transparence dans l'utilisation des fonds</p>
Finlande	<p>La Finlande augmente régulièrement sa contribution volontaire dans le cadre de l'Aide pour le commerce</p> <p>La Finlande projette de continuer à augmenter sa contribution - celle-ci serait donc légèrement supérieure aux 1,8 millions d'euros alloués en 2011. Les détails seront communiqués prochainement</p> <p>Deux JPO supplémentaires seront financés en 2012</p>

91. La Directrice exécutive de l'ITC, Mme Patricia Francis, a exprimé sa gratitude aux pays donateurs pour leurs contributions. L'ITC a également remercié les pays qui soutiennent le budget régulier, ainsi que les financements extrabudgétaires pour l'évaluation comparative des OPC et la communication. L'ITC tiendra compte des suggestions et des conseils des États membres à cet égard.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence
conjointe de l'Organisation mondiale du commerce
et des Nations Unies.

Siège : ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

